

**Au Canada, les gouvernements n'attendent pas des citoyens qu'ils se mettent à l'ouvrage si eux-mêmes demeurent inactifs. À l'échelle du pays, les gouvernements montrent l'exemple en mettant de l'ordre dans leurs propres affaires, notamment les bâtiments et les parcs automobiles. Ils partagent leurs expériences et leurs meilleures pratiques avec d'autres qui peuvent en profiter.**

## Les gouvernements donnent l'exemple

### Gouvernement du Canada

#### Initiative d'achat d'« énergie verte »

Ce programme engage le gouvernement du Canada à substituer à ses achats d'électricité dont la production émet beaucoup de CO<sub>2</sub>, de l'électricité générée à partir de nouvelles ressources renouvelables, que l'on appelle « énergie verte ». En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et autres, causées par les activités du fédéral, ce projet accroît la demande d'énergie verte et encourage les compagnies d'électricité à l'offrir à d'autres clients. Enmax, une entreprise albertaine de production d'électricité, a entrepris le premier projet pilote utilisant l'énergie verte. Dans son budget de 2000, le gouvernement fédéral a réservé 15 millions de dollars supplémentaires pour étendre ses achats d'énergie verte en Saskatchewan et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Ressources naturelles Canada,  
[www.rncan.gc.ca/es/erb/reed](http://www.rncan.gc.ca/es/erb/reed)  
 Deirdre Hetherington, (613) 996-2596,  
[dhetheri@rncan.gc.ca](mailto:dhetheri@rncan.gc.ca)  
 Environnement Canada  
 Les Welsh, (819) 953-1127, [leslie.welsh@ec.gc.ca](mailto:leslie.welsh@ec.gc.ca)

#### Initiative des bâtiments fédéraux

L'Initiative des bâtiments fédéraux aide les organismes à gérer leurs coûts d'énergie tout en rendant leurs installations plus confortables et mieux adaptées à un travail productif. Le programme offre à la haute direction et aux gestionnaires un ensemble de mesures incluant l'ensemble du soutien technique, du soutien de planification et d'aide dans la préparation des contrats dont ils ont besoin pour réaliser des projets d'économies d'énergie clés en main. L'Initiative met également des outils et des services à la disposition des organismes pour les appuyer dans la planification

d'une stratégie d'introduction de l'efficacité énergétique dans les immeubles fédéraux.

Ressources naturelles Canada,  
[http://buildings.rncan.gc.ca/fbi/home\\_f.htm](http://buildings.rncan.gc.ca/fbi/home_f.htm)  
 John Brennan, (613) 947-0380,  
[jobrenna@rncan.gc.ca](mailto:jobrenna@rncan.gc.ca)

#### Programme ÉcoRoute

Le programme ÉcoRoute aide les ministères du gouvernement du Canada à accroître l'efficacité de leurs parcs routiers, par mesure d'économie et pour réduire les impacts sur l'environnement. Le programme repose sur de saines pratiques de gestion : augmentation de l'utilisation des véhicules, réduction de la consommation de carburant, accroissement de l'efficacité, amélioration de la performance environnementale pendant leur fonctionnement, utilisation accrue de carburants de remplacement.

Ressources naturelles Canada,  
<http://oeo.rncan.gc.ca>  
 Brian Farnand, (613) 996-7977,  
[bfarnand@rncan.gc.ca](mailto:bfarnand@rncan.gc.ca)

#### Programme fédéral des chaudières industrielles (PFCI)

Le Programme fédéral des chaudières industrielles invite les ministères, les organismes, les sociétés d'État ou les clients du secteur privé à examiner des technologies éconergétiques et respectueuses de l'environnement au moment où ils remplacent ou modifient leurs systèmes de chauffage et de climatisation. Le PFCI élabore des stratégies spécifiques à chacun des sites afin d'aider les responsables du fonctionnement des bâtiments à atteindre des cibles plus élevées de performance de l'équipement et fournit des services de gestion de projets clés en main dans le cadre de nouveaux projets ou de projets de réfection. Ces services de gestion comprennent la préparation de



spécifications techniques, la vérification des soumissions et la surveillance de l'installation et de la mise en service du nouvel équipement.

Ressources naturelles Canada,  
[www.rncan.gc.ca/es/etb/cetc/cetchome.htm](http://www.rncan.gc.ca/es/etb/cetc/cetchome.htm)  
Mike Burke, (613) 996-6612,  
[mburke@rncan.gc.ca](mailto:mburke@rncan.gc.ca)

Stratégie de l'ordre dans la  
« grande maison fédérale »

Cette stratégie du gouvernement canadien veut démontrer l'initiative fédérale dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement veut diminuer les émissions provenant de ses propres activités d'une quantité comparable à ce qui est demandé aux autres organismes du Canada. Sur la base des renseignements fournis par les ministères, on établit actuellement un objectif de réduction d'émissions pour 2010, pour l'ensemble du gouvernement fédéral. Cette stratégie est une partie cruciale du processus national en cours pour créer une stratégie sur les changements climatiques pour le Canada, et l'aider à respecter les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto.

Ressources naturelles Canada, Jim Comtois,  
(613) 943-0225, [jcomtois@rncan.gc.ca](mailto:jcomtois@rncan.gc.ca)  
Environnement Canada, Loretta Legault,  
(819) 994-8665, [loretta.legault@ec.gc.ca](mailto:loretta.legault@ec.gc.ca)

### Colombie-Britannique

Plan d'action « maison nette »  
du gouvernement de la Colombie-Britannique  
À l'heure actuelle, la province prépare un inventaire des émissions de gaz à effet de serre, une projection de ses émissions et un plan d'action qui seront déposés à Mesures volontaires et Registre inc. du Défi-climat canadien pour les ministères et organismes de la Couronne. Les activités en cours d'examen se regroupent dans six domaines principaux : la direction (nommer un champion au niveau supérieur et s'assurer de l'engagement à ce niveau); l'établissement d'un programme d'éducation et de conscientisation dans tout le gouvernement et le partage d'un plan d'action avec les administrations locales; les immeubles (découvrir et effectuer les réfections éconergétiques les plus prometteuses); l'électricité (acheter de l'énergie provenant de nouvelles sources écologiques) : les transports (réduire les émissions en provenance du parc automobile gouvernemental et des déplacements

des employés); les politiques d'achat (diffuser la politique d'achats environnementaux et insister sur l'achat de produits peu polluants); la diminution des déchets (diffuser les programmes réduire-réutiliser-recycler); la surveillance et la reddition de comptes (établir un mécanisme de rapport annuel).

Donna Sanford, (250) 356-1962,  
[donna.sanford@gems3.gov.bc.ca](mailto:donna.sanford@gems3.gov.bc.ca)

Véhicules au carburant de remplacement

Au cours de l'année financière 2000-2001, le ministère des Transports et de la Voirie remplacera les vieux véhicules de son parc automobile par 150 véhicules au gaz naturel ou au propane. Ces dernières années, 50 autobus fonctionnant au gaz naturel ont été achetés.

Ministère des Transports et de la Voirie  
[www.th.gov.bc.ca/bchighways/nr\\_2000/80802.htm](http://www.th.gov.bc.ca/bchighways/nr_2000/80802.htm), [www.gov.bc.ca/th/cont/](http://www.gov.bc.ca/th/cont/)  
Direction des communications, (250) 387-7788

### Alberta

Plan d'action albertain inscrit au programme Défi-climat, Mesures volontaires et Registre (MVR)  
En octobre 1995, le gouvernement albertain a soumis un plan d'action au programme Défi-climat, Mesures volontaires et Registre (MVR) qui fixait pour l'an 2000, un objectif de réduction globale des émissions de 14,1 % sous les niveaux de 1990. En 1998, le gouvernement albertain avait réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 17,3 % sous les niveaux de 1990, dépassant son objectif, en quantité et en durée. On étudie actuellement un objectif postérieur à l'an 2000, pour le plan d'action MVR de l'Alberta. L'initiative du gouvernement de l'Alberta a été reconnue quand il a été désigné Rapporteur de niveau Or pour avoir créé les lignes directrices de rapports les plus exigeantes. En 1999, l'Alberta a également reçu le prix de leadership national MVR pour avoir déposé le meilleur plan d'action gouvernemental.

[www.vcr-mvr.ca](http://www.vcr-mvr.ca)  
John Gibson, (780) 422-0106,  
[john.gibson@gov.ab.ca](mailto:john.gibson@gov.ab.ca)

Programme interne Régime hypo-CO<sub>2</sub>

Le programme Régime hypo-CO<sub>2</sub> encourage les fonctionnaires à agir personnellement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, au travail et à la maison. Le programme exécuté par Alberta Resources Development, Environnement Alberta et Environnement





Canada consiste à tenir des séances de formation bimensuelles, pour lesquelles on invite des conférenciers du gouvernement, de l'industrie et d'organismes non gouvernementaux à parler de sujets comme la science des changements climatiques ou les mesures politiques et individuelles. Le *Défi du navetteur*, des Conseils éconergétiques et des questionnaires sur les changements climatiques à l'intention du personnel font aussi partie du programme Régime hypo-CO<sub>2</sub>.

[www.gov.ab.ca/env](http://www.gov.ab.ca/env)

Bev Yee, (780) 427-5025, [bev.yee@gov.ab.ca](mailto:bev.yee@gov.ab.ca)

## Saskatchewan

Des sableuses-déneigeuses à cinq essieux  
La *Saskatchewan Highways and Transportation* utilise une nouvelle technologie pour réduire le nombre de sableuses-déneigeuses, tout en maintenant la qualité de ses services, réduisant ainsi la consommation totale de carburant par kilomètre de route entretenue.

Randie Haines, (306) 933-5372,  
[rhaines@highways.gov.sk.ca](mailto:rhaines@highways.gov.sk.ca)

Programme de réduction  
de la consommation d'énergie

La *Saskatchewan Property Management Corporation* a lancé un projet visant la modification ou le remplacement de systèmes de bâtiment inefficaces, comme ceux destinés à l'éclairage ou au chauffage-ventilation-climatisation, ainsi qu'à installer des systèmes de commande pour accroître l'efficacité énergétique des immeubles qui sont la propriété du gouvernement. Le programme vise une réduction de la consommation d'énergie de 20 %.

Howard Arndt, (306) 787-2033,  
[howard.arndt@spmc.gov.sk.ca](mailto:howard.arndt@spmc.gov.sk.ca)

## Nouveau-Brunswick

Comptabilité énergétique

Ce programme a pour objectif de fournir aux responsables des immeubles gouvernementaux, des données de comptabilité énergétique qui leur permettront de mieux gérer la consommation d'énergie. Ce programme fondamental repose sur le principe que l'on ne peut pas gérer ce que l'on ne mesure pas. Les activités comprennent la collecte, l'analyse et le compte-rendu de l'utilisation de l'énergie.

Rob Murray, (506) 453-2029,  
[rob.murray@gnb.ca](mailto:rob.murray@gnb.ca)

Initiative provinciale dans le secteur des bâtiments  
L'Initiative provinciale dans le secteur des bâtiments, vise l'amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles gouvernementaux. Elle utilise des contrats de performance énergétique comme mécanisme d'exécution. On examine toutes les installations financées directement par le gouvernement, dans le but de les améliorer par la rénovation, la formation ou des activités de conscientisation. Toutes les écoles du Nouveau-Brunswick adoptent le programme *Destination Conservation*. Par suite de cette initiative, on a inspecté plus de 95 % de tous les immeubles gouvernementaux, ce qui a mené à des contrats de rénovation d'une valeur globale de 26 millions de dollars, pour 370 immeubles. On prévoit faire des économies d'énergie qui s'élèveront à 4,5 millions de dollars. On contrôlera les effets de cette initiative pendant les dix prochaines années. Pour les années 2000 et 2001, le budget atteint 70 000 \$. On prévoit des répercussions bénéfiques pour la santé et l'environnement.

Rob Murray, (506) 453-2029, [rob.murray@gnb.ca](mailto:rob.murray@gnb.ca),

## Île-du-Prince-Édouard

Système perfectionné de gestion du parc provincial de véhicules d'entretien de la voirie  
Ce programme utilisera des systèmes de transport intelligents pour planifier et mettre en œuvre un système de gestion de parc de véhicules d'entretien qui facilitera une meilleure planification des trajets et de l'utilisation des véhicules; améliorera le contrôle des stocks de matériels; accroîtra la sécurité et l'efficacité du parc de véhicules; suivra en temps réel la position et l'état des véhicules; réduira le temps de réaction pour l'application de sel ou de sable sur la route; et diminuera les coûts de fonctionnement.

Cathy Worth, (902) 368-0271,  
[cworth@gov.pe.ca](mailto:cworth@gov.pe.ca)

## Yukon

Planification de la gestion de l'énergie  
et normes de rendement énergétique  
Le gouvernement du Yukon s'efforce de donner l'exemple d'une saine gestion de l'énergie en faisant connaître des systèmes qui permettent de faire des économies d'énergie et en offrant un marché pour les produits et les services éconergétiques. Le gouvernement a établi des normes de rendement énergétique pour ses propres installations. Un plan général de



gestion de l'énergie a spécifié les occasions de réduire les coûts de fonctionnement et les émissions de gaz à effet de serre.

[www.gov.yk.ca/depts/dgs/Govserv.htm](http://www.gov.yk.ca/depts/dgs/Govserv.htm)  
Pat Hogan, (867) 667-3064, [pat.hogan@gov.yk.ca](mailto:pat.hogan@gov.yk.ca)

### Territoires du Nord-Ouest

Bonnes pratiques de construction pour les installations nordiques  
Le ministère des Travaux publics et des Services a produit un ensemble de lignes directrices pour la conception des immeubles, pour s'assurer que les installations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sont conçues et construites pour minimiser les coûts du cycle de vie. Les coûts des services publics contribuent de façon importante aux frais de propriété et de fonctionnement d'une installation. Ces directives donnent une importance considérable à l'efficacité énergétique.

[www.gov.nt.ca/PWS/index.htm](http://www.gov.nt.ca/PWS/index.htm)  
Joe Auge, (867) 873-7829, [joe\\_auge@gov.nt.ca](mailto:joe_auge@gov.nt.ca)

Programme d'immobilisation pour la conservation de l'énergie  
Le Programme d'immobilisation pour la conservation de l'énergie, créé au milieu des années 1980, appuie les ministères, conseils et organismes, territoriaux ou communautaires, ainsi que les organismes sans but lucratif, en octroyant des subventions pour soutenir et financer des projets visant la réduction de l'utilisation de l'énergie électrique ou thermique et de l'eau.

[www.gov.nt.ca/RWED/eps/energy.htm](http://www.gov.nt.ca/RWED/eps/energy.htm)  
Lloyd Henderson, (867) 873-7654,  
[lloyd\\_henderson@gov.nt.ca](mailto:lloyd_henderson@gov.nt.ca),



### Municipalités

Fonds d'habilitation municipal vert et Fonds d'investissement municipal vert  
Administrés par la Fédération canadienne des municipalités et exploités en partenariat avec le gouvernement du Canada, le Fonds d'habilitation municipal vert et le Fonds d'investissement municipal vert sont des fonds de dotation qui appuient un éventail d'initiatives environnementales prises par les municipalités. Le premier fonds de 15 millions de dollars sur cinq ans finance des études de faisabilité pour des projets environnementaux innovateurs dans le cadre des activités de la municipalité. Le second, doté de 100 millions de dollars et prévu pour une période indéterminée, accorde des prêts et fournit des garanties de prêts aux candidats admissibles, pour qu'ils réalisent des projets environnementaux, dans le cadre des activités municipales, ainsi que des subventions et des prêts à long terme pour des projets pilotes. Les deux fonds ont débuté leurs opérations pendant l'année financière 2000-2001.

Ressources naturelles Canada,  
<http://oe.nrcan.gc.ca>  
Louise Métivier, (613) 995-2692,  
[metivier@nrcan.gc.ca](mailto:metivier@nrcan.gc.ca)  
Environnement Canada, [www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)  
Pierre Boileau, (819) 994-6143,  
[pierre.boileau@ec.gc.ca](mailto:pierre.boileau@ec.gc.ca)

Programme de réfection des bâtiments municipaux  
Le Programme de réfection des bâtiments municipaux encourage l'adoption par les municipalités de mesures d'efficacité énergétique en leur fournissant tous les éléments nécessaires pour déterminer, concevoir, financer et mettre en œuvre des améliorations énergétiques d'envergure. Le programme qui sera offert de 2000 à 2003 sera géré par la Fédération canadienne des municipalités en partenariat avec le gouvernement du Canada.

Ressources naturelles Canada,  
<http://oe.nrcan.gc.ca>  
Louise Métivier, (613) 995-2692,  
[metivier@nrcan.gc.ca](mailto:metivier@nrcan.gc.ca)